



Conseil des affaires générales (Cohésion)

Bruxelles, le 30 novembre 2023

Présidente: María Jesús MONTERO CUADRADO, vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre des finances et de la fonction publique

La session débutera à 10 heures.

Le Conseil sera invité à approuver des conclusions sur l'avenir de la politique de cohésion.

Les ministres auront un échange de vues sur la clôture de la période de programmation 2014-2020.

Le Conseil tiendra également un débat sur la politique de cohésion et l'autonomie stratégique européenne.

Une conférence de presse aura lieu à l'issue de la session (vers 14 h 45).

* * *

[Conseil des affaires générales \(Cohésion\), 23 novembre - page de la session](#)

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG4\) et galerie de photos](#)

* * *

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

L'avenir de la politique de cohésion

Le Conseil sera invité à approuver des conclusions sur l'avenir de la politique de cohésion.

Dans ces conclusions, le Conseil expose sa position sur des aspects essentiels de la politique de cohésion qui devront être maintenus et développés à l'avenir. Ils serviront de base aux discussions dans les années à venir et aux travaux de la Commission sur le cadre législatif de la politique de cohésion après 2027.

Le Conseil a précédemment fourni des orientations sur la voie à suivre en matière de politique de cohésion dans ses conclusions du 22 novembre 2022.

Lors de leur réunion informelle du 29 septembre 2023 à Murcie (Espagne), les ministres ont également débattu de l'orientation de la politique de cohésion une fois que le cadre financier pluriannuel arrivera à terme en 2027.

[Projet de conclusions du Conseil sur la politique de cohésion](#)

[Réunion informelle ministérielle des affaires générales \(cohésion\), 29 septembre 2023, Murcie \(Espagne\)](#)

[Politique de cohésion:le Conseil approuve des conclusions faisant le point sur la mise en œuvre et indiquant la voie à suivre \(communiqué de presse, 22 novembre 2022\)](#)

Période de programmation 2014-2020

Les ministres auront un échange de vues sur la clôture de la période de programmation 2014-2020.

Dans sa note d'information pour le débat, la présidence note que le processus de clôture pour la période 2014-2020 arrive à son terme, le 31 décembre 2023 étant la date limite d'éligibilité des dépenses et le 30 juin 2024 la date limite de certification et de déclaration des dépenses. Le taux d'exécution au 31 octobre 2023 pour l'EU-27 s'élevait à 84 % (ce qui ne comprend que les dépenses déjà déclarées par les États membres et non les dépenses réellement encourues et examinées par ceux-ci).

La note décrit également les différentes crises et mesures qui ont eu une incidence sur la mise en œuvre des fonds de la politique de cohésion au cours de la période de programmation 2014-2020, qui ont été modifiés à de nombreuses reprises pour s'adapter aux changements des règles d'éligibilité et de mise en œuvre.

Dans ce contexte, les ministres seront invités à exposer leur point de vue sur les mesures susceptibles de contribuer à accroître l'absorption des fonds de la politique de cohésion dans les programmes 2014-2020 au stade final de leur clôture.

Dans sa note d'information, la présidence suggère par exemple de prolonger le délai de soumission des demandes de paiement au-delà du 30 juin 2024.

[Note d'information pour le débat](#)

Politique de cohésion et autonomie stratégique

Le Conseil débattrait également de la manière dont la politique de cohésion pourrait contribuer à assurer l'autonomie stratégique européenne.

Dans la note d'information pour le débat, la présidence expose les différents défis liés à l'ouverture internationale ainsi qu'aux changements géopolitiques, technologiques et environnementaux, qui soulignent la nécessité de renforcer l'autonomie stratégique européenne dans des domaines tels que l'énergie, les fournitures médicales, les technologies numériques ou les denrées alimentaires.

En particulier, la note met l'accent sur la nécessité de soutenir le développement des grandes entreprises de l'UE dans des secteurs stratégiques et de lutter contre leur délocalisation dans un contexte où leurs concurrents internationaux dans des pays tels que les États-Unis et la Chine reçoivent des aides des États dans lesquels ils sont installés.

Compte tenu de ce qui précède, la présidence estime que les fonds de la politique de cohésion sont un outil optimal pour soutenir le développement industriel des grandes entreprises de l'UE dans les secteurs stratégiques, étant donné qu'ils peuvent contribuer à réduire la dépendance de l'UE à l'égard des pays tiers dans ces secteurs, tout en favorisant le développement régional dans l'UE.

Les ministres seront invités à discuter de moyens concrets pour que la politique de cohésion puisse favoriser l'autonomie stratégique de l'UE et stimuler la compétitivité internationale de ses grandes entreprises dans les secteurs stratégiques, en tant que moteurs de la création d'emplois et de richesse dans les régions de l'UE.

[Note d'information pour le débat](#)
